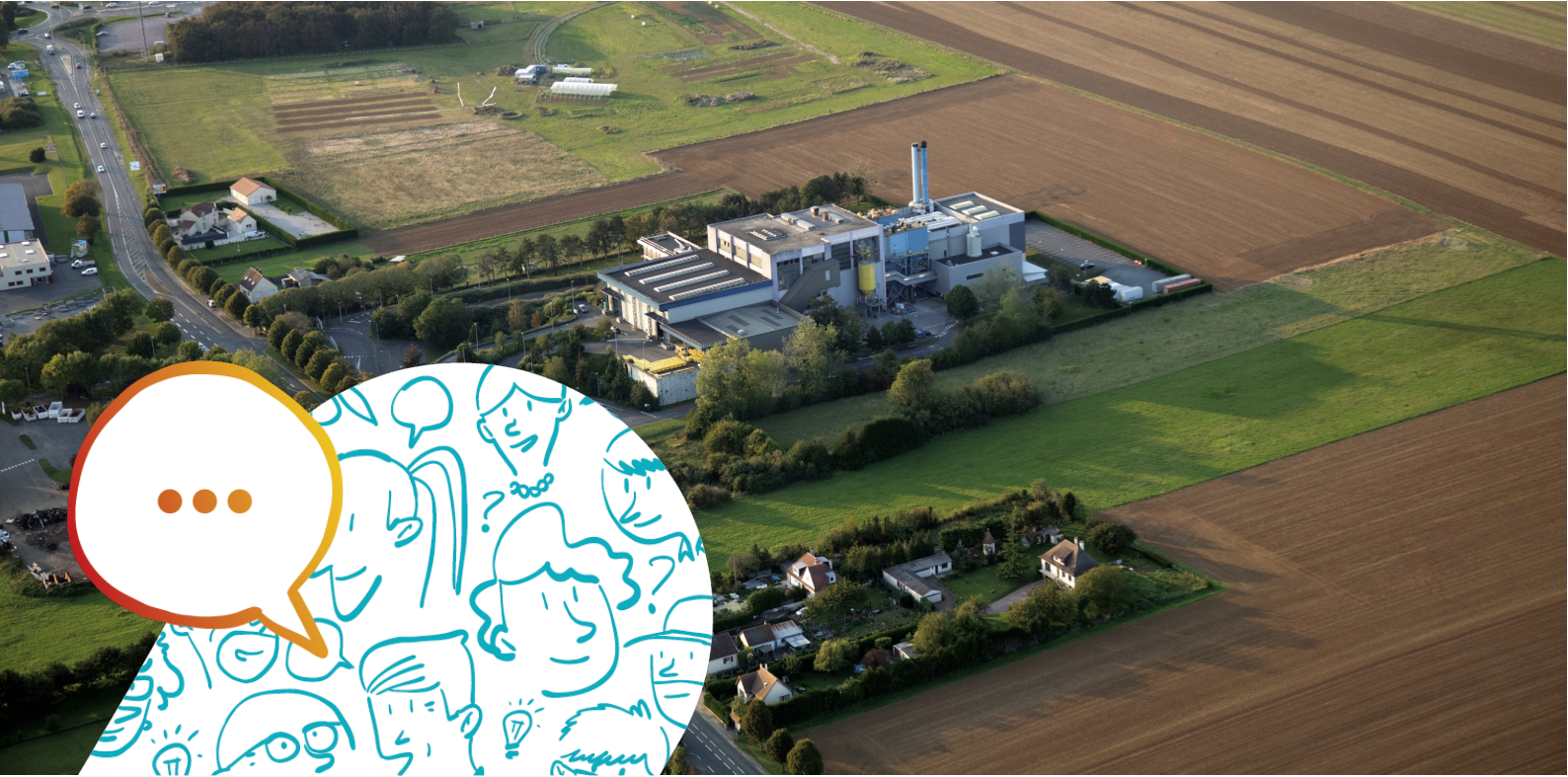




UVE DE COLOMBELLES
PROJET DE 3^e LIGNE DE FOUR
Concertation préalable
du 10 juin au 31 juillet 2025

COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES



Réunion de restitution -
Vendredi 19 septembre 2025 - 18h



SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

LES INTERVENANTS

Marc POTTIER : Maire de Colombelles

Olivier PAZ : Président du SYVEDAC

Christine SALMON : Présidente du SEROC

Amandine COGNARD : Chargée de projet, SYVEDAC

Muriel PONCET : Animatrice de l'atelier (Agence Cités Plume)

Présents dans la salle :

Patrick DENOYELLE : 6^e Vice-Président du SYVEDAC

Marc LECERF : 12^e Vice-président de Caen-la-mer, en charge de l'Environnement, des Énergies, de la Collecte et de la Valorisation des déchets

Patricia FIEFFÉ : Présidente du SMICTOM de la Bruyère

Michel HORN : Président du GRAPE

Madame JOLY, Présidente du CREPAN

Jurgen POLI : exploitant de l'UVE

Introduction

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Merci beaucoup à la fois à l'équipe qui travaille sur ce projet et à Christine Salmon, présidente du SEROC, qui est l'équivalent du SYVEDAC pour toute la partie Ouest de notre département. Nous avons initié, il y a maintenant plusieurs mois, on va même parler en années, une réflexion qui n'aurait pas été ainsi il y a 15 ans. Parce qu'il y a 15 ans, on ne parlait non pas des unités de valorisation énergétique, mais des incinérateurs. Et ils avaient, je crois, une très mauvaise réputation. Depuis une réflexion a été menée, au niveau de l'Europe. On s'est aperçus, et les personnes qui assistent à nos réunions annuelles en Préfecture le savent, qu'un incinérateur, une unité de valorisation énergétique, quand elle est bien menée, laisse finalement une empreinte écologique souvent à minima. Je prends l'exemple qui est le nôtre aujourd'hui, l'unité de valorisation énergétique de Colombelles qui est à quelques pas d'ici. Ce sont 120 000 tonnes incinérées chaque année - je vous donne des chiffres un peu à la louche -, il reste 20 000 tonnes de ce qu'on appelle les mâchefers, les cendres qui permettent de faire de la sous-couche routière, cela part à Blainville et on fait des sous-couches routières de très, très bonne qualité, un peu comme ce qu'on appelait le « laitier » autrefois à l'usine métallurgique. Et il reste, véritablement, ce qu'on peut considérer comme un déchet ultime, 2 000 à 2 200 tonnes, sur les 120 000, de REFIONS, des Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération, des ordures ménagères. Et véritablement, c'est un déchet ultime qui est, quelque part, bloqué, neutralisé et qui est enfoui dans des conditions très précises, dans une unité spéciale qui s'appelle Solicendre à Argences, et qui le fait dans des règles excessivement précises.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Donc vous voyez, d'un côté, 120 000 tonnes qui rentrent, de l'autre côté, 2 000 à 2 300 tonnes de déchets ultimes. Et avec ces 120 000 tonnes, on a quand même chauffé 80 % ou 90 % de la ville d'Hérouville, on a chauffé le CHU, on a fait de l'eau chaude pour le CHU, on a chauffé les serres, qui produisent des tomates, des courgettes, juste entre l'usine et Cuverville, et on a produit de l'électricité. Donc, nous avons un rapport qui est tout à fait favorable. Il y a 15 ans, on n'aurait pas parlé de cela.

Et puis, il y a 5 ans, il y a eu une réflexion, puisque vous savez que le législateur avait décidé qu'à partir de 2030 - et je pense qu'il avait raison, peut-être pas sur le délai, mais au moins sur la finalité - il ne doit plus y avoir d'ordures ménagères, de déchets simples comme cela, qui soient enfouis. L'enfouissement doit être réservé justement à des déchets très précis, parce que tous les trous finissent par se boucher. Et même si ça peut faire la fortune de certains, cela n'est pas très écologique.

Et donc, la partie Ouest du département, puisque le SYVEDAC couvre quasiment tout l'Est et le Centre du département, la partie Ouest du département, dans laquelle on a des rapports de travail très réguliers, notamment au travers de Normantri, n'avait pas de solution. Elle a réfléchi à des solutions avec la Manche. Il y a eu plusieurs études qui ont été menées, mais il n'y avait pas de solution.

Et c'est donc dans ces conditions qu'il y a 2 ou 3 ans, on a commencé à réfléchir à un troisième four, avec une triple réflexion. Premièrement, cela résoudrait le problème, de manière assez simple, de tout l'Ouest du département. Deuxièmement, l'unité actuelle a été conçue au départ pour trois fours (il y a trois cheminées). Mais simplement parce que mes prédécesseurs avaient eu, il y a 50 ans, une vraie vision et qu'ils s'étaient dit, on démarre avec deux fours, puis on verra. Mais il y a deux fours et il y a la place pour le troisième, car l'usine a été conçue pour avoir trois fours.

Troisième raison, nous avons en face de l'usine, à 500 mètres exactement, un centre de tri dernière génération qui va ouvrir au mois de décembre, qui va commencer à trier au mois de décembre. Et malheureusement, je le regrette, mais quand on rentre 55 000 à 60 000 tonnes de sacs jaunes dans un centre de tri, on a 20 à 25 % qui sont des erreurs de tri et qui doivent être incinérées. C'est-à-dire qu'on va avoir 14 000 à 15 000 tonnes qui vont sortir du centre de tri et qui vont devoir repartir à l'incinération et donc, quelque part, on va limiter les transports.

La quatrième raison, à l'heure actuelle, une partie de ce qu'on appelle la benne tout-venant dans les déchèteries de Caen-la-mer, et qui comprend souvent des déchets incinérables, part à l'enfouissement. Et en réalité, tout ce qui est valorisable d'un point de vue calorifique, on va pouvoir le récupérer.

Et la cinquième raison qui était la plus importante, la condition sine qua non, la Communauté urbaine de Caen, qui est représentée ici par Marc Lecerf -c'est sa vice-présidence- a décidé, après ce réseau de chaleur urbain de Caen-Nord, d'engager un réseau de chaleur urbain Caen Sud et un réseau de chaleur urbain Caen Sud-est. Et donc, nous avons l'exutoire, parce que s'il n'y avait pas eu l'exutoire en chaleur, ce n'était même pas la peine de commencer l'étude. Le travail, nous le faisons actuellement, pas-à-pas avec Caen-la-mer, car il faut qu'on arrive en même temps. Voilà, c'est assez compliqué et l'idée c'est de pouvoir fournir ce réseau de chaleur urbain. Aujourd'hui, on sait que les réseaux de chauffage urbains, c'est quand même très intéressant. Cela permet souvent d'éviter les mouvements qu'on peut voir sur l'énergie. Et aujourd'hui, on est vraiment parties liées, parce que s'il n'y a pas de réseau de chauffage urbain pour acheter notre chaleur, nous ne pouvons pas faire ce troisième four. Et d'un autre côté, ce réseau de chauffage urbain, il ne peut exister, il n'est viable économiquement que si nous lui fournissons la chaleur à prix réduit. S'il n'y a pas la chaleur du SYVEDAC à prix réduit pour ce réseau de chauffage urbain, il n'existe pas.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Il n'est pas possible de le monter, économiquement, il n'est pas viable. Vous avez donc l'ensemble des raisons qui nous ont amenés à travailler, à embaucher une ingénieure junior, justement parce que c'est un beau dossier, et qu'on a pensé qu'elle allait se jeter dessus à corps perdu, et véritablement, elle travaille beaucoup.

Nous avons lancé cette réflexion, qui n'est pas simple, parce qu'on a aussi deux syndicats. Il fallait voir comment s'organisait cette coopération, l'engagement que l'on prenait, de manière que personne ne laisse tomber l'autre au milieu du gué, parce qu'on a une grande confiance et une identité de travail ensemble. On a réussi cela et donc on a avancé, on a engagé un assistant à maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire quelqu'un qui nous aide à préparer le dossier. C'est avant l'appel d'offres dans lequel on choisit l'architecte, l'ingénieur qui va concevoir et les entreprises qui vont construire. On en est là aujourd'hui, on est en train de choisir le maître d'œuvre. Et bien entendu, parce qu'un projet comme cela, il faut qu'il soit expliqué, nous avons souhaité qu'en amont, c'est-à-dire bien avant que cela soit obligatoire, bien avant qu'il y ait une enquête publique, on a souhaité il y ait une vraie explication. C'est ce qui a eu lieu ces derniers mois. D'abord par une première réunion dans cette salle et bien entendu par un certain nombre d'informations sur les sites internet, également par un certain nombre de visites qu'Amandine Cognard et moi-même avons rendues dans les mairies les plus proches du secteur, dans lesquelles nous sommes allés expliquer le projet. Une première réunion plénière comme celle-ci qui a eu lieu le 10 juin ici-même. Elle a été suivie par trois réunions plus thématiques sur le réseau de chaleur, comment fonctionne l'usine, où chacun pouvait voir les résultats en termes d'analyse de l'air, d'analyse des sols... Et donc, nous arrivons au terme de cette première période de concertation. Aujourd'hui, c'est un bilan d'étapes. La concertation ne s'arrête pas, il y a un continuum dans ce travail. L'idée, c'est d'être complètement transparent, c'est d'apporter des réponses, chaque fois qu'il y a une question qui se pose et de donner des vraies réponses. Et, à la limite, même quand la question est un peu compliquée, on répond qu'on ne sait pas et on essaye de répondre après. Ce travail qui a été fait sur un projet qui apparaît, pour quelqu'un comme moi qui a 37 ans de bouteille comme un projet d'intérêt public, parce qu'il répond à beaucoup de demandes, il devrait nous permettre, effectivement, de régler le problème, d'une partie du département, de nos refus de tri et de chauffer toute une partie de l'agglomération caennaise, de la partie Sud de l'agglomération caennaise.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Je suis élue au SEROC depuis 2015. La chose qui me paraissait complètement unimaginable quand je suis arrivée au SEROC, c'est qu'on était encore à l'enfouissement et nous y sommes encore en 2025. C'est quand même bien triste aujourd'hui de se dire qu'on enfouit encore des déchets. Nous, tout notre territoire va à l'enfouissement. Et c'est vrai qu'on a étudié plusieurs solutions, on a étudié la méthanisation, le CSR (Combustible Solide de Récupération), mais ce sont des choses qui ne sont pas forcément efficaces pour les ordures ménagères. Et quand je savais que de l'autre côté de la haie, comme on dit souvent, il y avait une unité de valorisation énergétique performante, je me disais qu'il y avait forcément moyen de faire quelque chose.

Donc, on a commencé à travailler ensemble sur Normantri et lors des discussions, de temps en temps, je taquinais Olivier Paz en disant « il n'y a pas un petit peu de place pour moi dans les fours, il n'y a pas un petit peu de place pour les déchets du SEROC ? ». L'idée a émergé comme cela, le besoin du réseau de chaleur était vraiment primordial. L'un ne va pas sans l'autre. Donc c'était une opportunité que le SEROC ne pouvait pas

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

laisser passer. Et les élus du SEROC en sont conscients, parce que c'est une vraie chance de pouvoir se dire que demain nos déchets vont enfin servir à quelque chose et à chauffer des maisons, des habitations, des entreprises. C'est bien plus vertueux, en tout cas, que d'enfouir. Je pense que c'est une belle collaboration, et, en tout cas, je suis très contente que le SEROC participe à ce projet.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC reprend la parole

Je dis une dernière chose avant de passer la parole à Amandine Cognard. C'est un peu la chance qu'on a dans les déchets, j'aime bien quand on voit les progrès. Je crois que c'est dans les années 83-84 que le chauffage urbain a été mis sur Hérouville Saint-Clair, donc on a installé des chaudières. Entre les chaudières qu'on a installées dans les années 80 et celles qu'on va pouvoir mettre, pour la même quantité de déchets, on produit 30 à 40% d'énergie en plus. C'est-à-dire que de temps en temps, il faut aussi croire dans la capacité de l'homme à inventer, à être meilleur, à trouver des solutions. Avec la même quantité de déchets, on va produire 30 à 40 % d'énergie en plus, sans doute d'abord de l'électricité, une turbine à condensation et ensuite de la chaleur pour le réseau. Il faut de temps en temps aussi se dire qu'il y a des raisons d'espérer que l'homme trouve des solutions.

Muriel Poncet, animatrice de la réunion, prend la parole

Bonjour à toutes et tous. Première chose à dire, l'introduction étant faite, et même très bien faite, car déjà beaucoup de choses ont été dites, on va essayer de ne pas faire de « redites ». On se donne 1h30, c'est-à-dire qu'on vous libère vers 19h30. On essaye de tenir ce créneau-là. Pour cette réunion, nous avons trois séquences à vous proposer.

Lors de la première, on va revenir sur la concertation telle qu'elle s'est tenue, essentiellement sur la forme. Qu'est-ce qui a été fait, combien de temps, qui ? etc. Après, la deuxième partie est essentielle. Durant toute la concertation préalable qui a été menée, nous avons recueilli beaucoup d'expressions, d'avis, de remarques, etc. Et donc, c'est ce qu'on va pouvoir vous présenter aujourd'hui. Toutes les expressions, ce qui a été dit, et les conséquences, les premières décisions, parce que tout ce qui a été dit est consigné. Cela sert à quelque chose, en tous les cas, pour faire évoluer le projet. Donc, on va pouvoir vous présenter cela. Et ensuite, une dernière séquence que M. le Président a déjà abordée, qui est la suite de cette démarche, mais il en a déjà parlé, donc on ira plus vite.

C'est-à-dire qu'aujourd'hui, c'est une restitution, un bilan de la concertation préalable. Et ce qu'il faut savoir, c'est que dans ce genre de projet, ce n'est pas fini. La concertation continue. Il y a des prochaines étapes. Il y en a une que vous connaissez sans doute tous, qui est importante, qui est la consultation du public. Elle va arriver dans quelques mois. Mais donc, cela ne s'arrêtera pas là.

Aujourd'hui, à l'instant T, on fait un bilan de tout ce que vous avez pu dire, produire, réagir, et des conséquences que cela peut avoir sur le projet. Évidemment, nos échanges se font toujours dans la bienveillance et dans le respect de chacun. Si vous souhaitez prendre la parole, je vous demanderai si vous pouvez simplement dire votre nom et votre statut ou lieu d'habitation. Cela permet, dans le cadre de la restitution de la concertation, d'avoir des éléments de contexte. Après, bien évidemment, chacun est libre de ne pas

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

donner son nom. Et même un propos anonyme est pris en compte. Donc vous pouvez aussi ne pas vouloir donner votre nom.

Enfin, je vous rappelle, si vous ne savez pas, que cette réunion est enregistrée, parce que cela fait partie aussi du bilan. Toutes les réunions qui se sont tenues ont été enregistrées, il y a un compte-rendu de chaque réunion. Et puis, pour quelqu'un qui ne souhaiterait pas s'exprimer à l'oral en public, mais qui a quand même des choses à dire, il existe un registre pour pouvoir aussi poser une question, donner un avis à l'écrit si vous ne voulez pas vous exprimer à l'oral. On passe donc tout de suite à la présentation.

Séquence 1 · La concertation préalable en résumé

Muriel Poncet présente la première partie de la réunion

Pourquoi une concertation préalable ? Elle est fixée, elle est régie par le Code de l'environnement. À partir du moment où vous êtes sur une ICPE, une installation classée pour la protection de l'environnement, avec potentiellement un éventuel impact sur l'environnement, le Code de l'environnement prévoit une concertation préalable. Après, comment elle se déroule dans sa forme, libre au porteur du projet de définir tout cela.

Et on va vous expliquer ce qui a été défini et pourquoi. Je redonne quand même un élément aussi important. Tout est pris très en amont du projet. Et donc, cela veut dire que le projet n'est pas ficelé. C'est vrai que quand on arrive dans une consultation du public, on a un projet qui est ficelé. Là, on n'est pas encore à cette étape-là. Et c'est justement parce qu'on est à cette étape que c'est intéressant d'entendre les avis, parce que cela ne remet pas en cause le projet dans son fond. Il peut y avoir des ajustements, des remarques, et elles sont toutes consignées et prises en compte, en tous les cas, si une réponse peut être donnée. Et c'est pour cela qu'on dit que le citoyen devient partie prenante, c'est une réalité. C'est pour cette raison que ces concertations préalables existent, et c'est une très bonne chose pour la démocratie.

Alors, concernant les modalités. Cette concertation préalable a commencé le 10 juin, comme vous l'a expliqué M. le Président, par une réunion de lancement et jusqu'au 31 juillet. Le temps a été suffisant pour entendre, laisser à chacun la possibilité de donner un avis.

Le SYVEDAC et SEROC pouvaient décider de faire uniquement une réunion publique, un registre et un site internet. Mais ce n'est pas du tout ce qui a été choisi. La décision a été prise d'organiser et de multiplier les occasions de rencontres par des petits formats, non pas des réunions à 300 personnes, mais des réunions à dimension humaine pour que tout le monde soit à l'aise pour s'exprimer. C'est pour cela qu'il y a eu des ateliers, en plus par thématique, parce que tout le monde n'a pas le même intérêt sur tel ou tel sujet. Voilà, donc en petits groupes, et dans différents lieux, à différents moments.

Encore une fois, ce projet a été pris très en amont. Vous en voyez les points positifs, vous pouvez, dans le cadre de cette concertation, voir aussi peut-être des points à améliorer, et donc c'est tout l'objet de cette concertation aussi. Et puis, je rappelle quelque chose d'important, il n'y a pas aujourd'hui réponse à tous les questionnements que vous pouvez vous poser. Et je dirais fort heureusement, parce que sinon, cela voudrait dire que le projet est déjà ficelé. Mais justement aussi, il y a encore de la construction, et donc il y a

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

encore des choses qui sont en cours de conception, et il n'y a pas forcément, en face de chaque question, une réponse évidente déjà ficelée.

Alors, quels sont les objectifs de cette restitution ? Plusieurs entités sont concernées par cette restitution. Première entité, le SYVEDAC. Il doit être le témoin des principales préoccupations qui ont été exprimées. C'est lui qui porte le projet en premier. En tant que témoin, le SYVEDAC est le premier destinataire de cette restitution. Ensuite, nous avons l'exploitant actuel et le maître d'œuvre qui, eux, doivent s'imprégner. Je vous rappelle que le maître d'œuvre n'est pas encore désigné. Pour autant, quand il le sera, il va lire la restitution et devra aussi s'imprégner de ce qui a été dit lors de cette restitution, c'est important. L'exploitant, évidemment aussi. Il est là pour entendre les échanges et parfois aussi trouver des solutions par rapport à une conception qui est en cours d'élaboration pour cette troisième ligne.

Et le dernier, on ne va pas parler d'entité, mais comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il va y avoir une consultation du public qui est très encadrée et qui est menée par un commissaire-enquêteur ou enquêtrice d'ailleurs, désigné par le préfet ou le tribunal administratif. Ce commissaire-enquêteur va regarder ce qui s'est dit lors de cette concertation préalable. Donc tout ce qui a été consigné va servir au commissaire-enquêteur, au moment de la consultation du public. Je passe maintenant la parole à Amandine Cognard.

Amandine Cognard poursuit la présentation

Bienvenue tout le monde et encore merci d'être présents. Je vais revenir sur les grands événements de la concertation préalable. Qu'est-ce qu'on a fait concrètement pendant ces « quasiment » un mois et demi ? Une réunion de lancement le 10 juin, cela a déjà été dit. On a mené ensuite trois ateliers où, à chaque fois, il y avait des intervenants extérieurs au SYVEDAC, qui étaient compétents dans leur domaine et qui venaient prendre la parole et présenter les réseaux de chaleur urbains, les rejets atmosphériques avec par exemple Atmo Normandie, etc. Et également aussi tout ce qui est plutôt réglementaire. On a la DREAL qui est venue expliquer comment l'UVE était suivie, etc. Donc, c'étaient les grandes thématiques des trois ateliers. On a eu trois visites de site aussi.

Habituellement l'été, nous faisons un peu moins de visites de l'UVE, parce qu'on arrive moins à toucher le public. Là, dans le cadre de la concertation, on a rajouté des visites et cela a plutôt bien marché. C'était donc une bonne chose et puis se rendre compte de l'outil, cela peut aussi retirer des inquiétudes qu'on peut avoir quand on se rend compte que cela fonctionne bien et que notamment tout ce qui est rejet atmosphérique est globalement bien traité, c'est deux tiers de notre site.

Et ensuite, on a fait aussi une permanence au centre commercial Mondeville 2 pendant une demi-journée, avec Olivier Delvallée, mon collègue et Stéphane Mazzolini, directeur du SEROC. On était sur place et on allait rencontrer du public qui était moins averti sur le sujet, pour le coup, parce qu'ils ne venaient pas d'eux-mêmes. Et cela permettait d'avoir un peu leur avis en les prenant sur le fait accompli. Finalement, ce qui est ressorti de ces échanges, ce sont plutôt des thématiques de prévention des déchets, de gestes de tri, etc. Mais le projet, en tant que tel, était souvent très bien accueilli.

Nous avons mis des outils d'information et de communication en place pour parler de ce projet. Tout d'abord, un diaporama type qui nous permettait de présenter le projet lors des ateliers, mais aussi lorsqu'on rencontrait les mairies avec Monsieur Paz, par exemple. On a fait une petite vidéo, un site internet, donc une page accessible qui est complètement

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

dédiée à la 3^e ligne de four, que ce soit sur notre site internet ou le site internet du SEROC, qui est d'ailleurs toujours disponible. Cette page internet vous permet de retrouver les diaporamas qui ont été affichés lors des ateliers de la concertation par exemple, également un formulaire si vous voulez poser des questions qui est encore totalement ouvert et on répondra aux questions s'il y en a. On a fait des plaquettes informatives sur le projet et des dossiers de concertation plus importants et aussi des roll-up que vous avez pu voir à l'entrée. Beaucoup de petits outils pour avoir l'information et vent de la concertation.

En parlant des moyens de communication, pour que la population connaisse les événements de la concertation, nous avons mis en place une conférence de presse avant le 10 juin, la semaine précédente. Grâce à cela, on a eu un article de presse qui a pu en parler. Et, nous avons aussi acheté des encarts presse pour faire la publicité de la concertation, pour que les personnes puissent être informées par les journaux. On a fait bien évidemment aussi des invitations par mail, notamment à nos élus, à nos adhérents et aux communes qui sont aux alentours. Sur les réseaux sociaux aussi, on a cherché à communiquer au maximum. Et ensuite derrière la population, les associations, les entreprises, toutes les personnes qui sont venues à la concertation ou pas, avaient différentes manières d'y participer. Ils pourraient donner leur contribution par courrier. On reçoit encore des courriers au SYVEDAC, par mail via une adresse dédiée (concertation.syvedac.org) - cette adresse mail va fonctionner tout au long de la concertation, même lors du continuum et de la consultation du public - sur le site internet, via le formulaire que j'évoquais tout à l'heure et sur les registres papier qu'on mettait à chaque fois à disposition - il y en a un aujourd'hui - comme lors de tous les ateliers et en permanence au SYVEDAC et dans les communes aux alentours de l'UVE, et il y avait ces registres-là dans les mairies.

Quelle a été la participation lors de cette concertation ? Aux ateliers et réunions publiques, sur ces quatre événements, on a eu, en tout et pour tout, 25 participants. On a eu cinq demandes via le formulaire en ligne, où on a pu apporter des réponses, à part pour une demande, parce que c'est aussi du travail à faire. On n'avait pas forcément la compétence pour répondre à toutes les questions qui étaient demandées. En revanche, c'est à voir avec nos communes et à travailler de concert avec eux avant de pouvoir donner une réponse. Nous avons reçu également un mail envoyé via l'adresse dédiée, 101 échanges lors de la permanence. C'était le plus fructueux, et ensuite, on a eu 30 visiteurs à l'UVE. Ce sont plutôt de bonnes statistiques pour un été de réussir à avoir fait venir 30 personnes sur le site. On a eu aussi des temps d'échanges spécifiques.

Avant la concertation, on a rencontré notamment les associations environnementales, Le GRAPE et Le CREPAN, et également une association de consommateurs, UFC Que Choisir. On les a même rencontrés avant la concertation, parce qu'on voulait qu'ils se sentent pleinement intégrés, qu'ils connaissent les échéances de la concertation, qu'ils puissent venir aux ateliers qui les intéressent et mener cette concertation avec eux et pas à côté d'eux.

Et ensuite, on a rencontré, avec M. Paz, six communes riveraines de Colombelles qui voulaient avoir un exposé plus détaillé du projet afin d'être rassurées. Finalement, la concertation préalable s'est très bien déroulée, malgré une participation plutôt modérée, mais le projet est bien accepté dans son ensemble. Il n'est pas remis en question, il y a des questions qui sont légitimes, on a pu apporter des réponses quand on le pouvait, mais sinon c'est très bien accepté.

Les attentes étaient clairement exprimées. On savait les réponses qui étaient attendues, les échanges étaient plutôt fluides avec les participants. Et les interrogations, comme on le disait, sur l'impact de la troisième ligne de four étaient complètement entendables,

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

notamment de la part des riverains. On verra par la suite les réponses qu'on a pu leur apporter.

Muriel Poncet passe la parole au public

Voilà pour l'exposé. Avant de rentrer dans le contenu en tant que tel, est-ce que quelqu'un veut donner un avis, une remarque sur cette concertation, sur la participation, sur ce que cela évoque ?

Amandine Cognard complète le propos

Notamment pour la consultation du public. On disait tout à l'heure, il y aura un commissaire-enquêteur, mais on prendra peut-être aussi un peu la main, on va la travailler avec lui. Si au niveau des modalités vous auriez aimé telle ou telle chose, on est à l'écoute pour le mettre en place par la suite.

Michel Horn, Président du GRAPE

Il y a quelques années, on était assez opposés au projet du maintien de l'usine d'incinération. Là, on a eu un certain nombre de réunions, etc. Notre avis n'est pas tranché. En revanche, il y a quand même quelques problèmes avec nos amis bretons. Excusez-moi d'aller en Bretagne comme ça. Je ne suis pas membre de l'association en Bretagne, mais on est sollicités sur un projet de construction. Ils sont complètement opposés et disent qu'on ne doit pas produire de déchets. Donc, on recycle tout et on ne remplit pas nos poubelles. Parce qu'aujourd'hui, on remplit les poubelles. Avec tous les emballages, suremballages, et compagnie. Moi, je ne sais pas trop dans quelle poubelle je dois mettre cela.

Aujourd'hui, on n'a pas de positions a priori pour ce développement. Cependant, on prône, à notre mesure, de mettre en place ce qu'on appelle la sobriété au sens large, mais on est loin du compte.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Vous savez, le SEROC a fait un petit slogan depuis quelques années, qu'on écrit souvent, c'est « le meilleur déchet est celui que vous ne produisez pas ». Et donc, vous avez raison. Malheureusement, on peut dire qu'on n'en est pas encore là et qu'il va falloir encore beaucoup de pédagogie et de communication pour arriver à ce genre de choses.

Michel Horn, Président du GRAPE

Oui, mais je crois qu'il faut continuer.

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Mais oui, c'est tout à fait notre intention.

Michel Horn, Président du GRAPE

Alors que là, on va penser que maintenant, avec le troisième four, on va pouvoir tout y mettre.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Ce n'est pas cela l'objectif. C'est quand même de réduire les déchets.

Muriel Poncet reprend la parole

Merci, Monsieur pour votre contribution.

Jurgen Poli, exploitant de l'UVE

Je tiens à souligner la démarche qui a été faite. Parce qu'une concertation préalable autant développée en amont, où il y a de vrais échanges, cela ne se fait pas sur tous les projets. Je tiens à vous féliciter pour cette démarche.

Séquence 2 · Les expressions et décisions

Muriel Poncet introduit la deuxième séquence

Très bien, on va donc poursuivre avec cette séquence. Pour ce qui est des expressions et des décisions qui ont été prises, nous les avons classées par grands thèmes. Nous allons vous présenter, avec Amandine Cognard, trois enjeux, trois types d'expressions qui sont revenus assez souvent. Et les réponses qui ont été apportées ou, en tous les cas, les pistes de solutions. Je vais vous présenter les enjeux tels qu'ils ont été exprimés et Amandine Cognard présentera les réponses.

Le premier enjeu, qui fait une magnifique transition avec ce que vous venez de dire, Monsieur, est formulée ainsi : « **Cette 3^e ligne de four est-elle pertinente ?** »

Alors, pourquoi cette question-là ? Parce qu'effectivement, un certain nombre de citoyens - et on ne peut pas leur reprocher de penser cela - disent : « on est à l'heure de la réduction des déchets, tout le monde doit réduire, on nous dit cela en permanence, je pense que tout le monde en est convaincu et on nous parle d'une troisième ligne ». Donc, c'est vrai que c'est légitime comme question. Et en tous les cas, c'est une question qui

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

est revenue et donc qui appelle un peu de pédagogie pour expliquer effectivement pourquoi ce n'est pas incompatible de parler de réduction des déchets. Il faut vraiment accentuer les efforts et là, je crois que tout le monde en est convaincu, mais aussi préparer l'avenir.

Il y a eu beaucoup de questions sur le lien entre ce projet et le réseau de chaleur. Il y a un intérêt pour les élus, il y a un intérêt pour les citoyens et il y a un intérêt pour le territoire. Et donc il y a eu des questions autour de ce réseau de chaleur. Et finalement est-ce que cette ligne est pertinente parce qu'il y a le réseau de chaleur ? Est-ce que le réseau de chaleur est pertinent parce qu'il y a cette ligne ? Enfin les connexions entre les deux. Et puis, parce qu'on finit toujours par parler d'argent, il peut y avoir, sinon des inquiétudes, en tous les cas, des interrogations. C'est quand même un projet, il faut le rappeler à 100 millions d'euros. Et donc finalement, qui paye ? Comment cela se passe ? Est-ce que la TEOM des communes va être touchée ?

Amandine Cognard présente les éléments de réponse

Je vais reprendre les éléments et vous montrer les éléments de réponse qu'on pouvait donner lors des ateliers, des réunions publiques, etc. Déjà sur le premier élément, la réduction des déchets. À garder en tête, notamment M. Horn, c'est complètement entendu, votre propos est réaliste.

Au SYVEDAC, 75 % de l'effectif est là pour la prévention, la sensibilisation auprès du grand public, des entreprises, des enfants, etc. pour réduire les déchets. Cet objectif, on arrive à le maintenir. En moyenne, on a -2 % de production de déchets sur des ordures ménagères résiduelles, ce qui arrive à l'UVE. Et en règle générale, notre objectif sur 6 ans est de faire -6 % sur les déchets ménagers assimilés. Donc, l'ensemble des déchets que peut faire un ménage, que ce soit sa collecte sélective, sa poubelle grise, ses déchets verts... on aimerait arriver à -1 %/par an. Là, pour le moment, de 2023 à 2024, on est arrivés à être à -0,8 %. Donc, on n'est quand même pas loin de l'objectif, mais on maintient le bon cap.

Et malgré cette réduction des déchets, on n'a quand même pas de place suffisante dans le four. Pourquoi ? Parce qu'on a quand même des collectivités autour du SYVEDAC qui ont des besoins de traitement de leurs déchets. Aujourd'hui, leur seule solution, c'est l'enfouissement. Donc, dès qu'on le peut, en diminuant notre part de déchets produits, on accueille de nouveaux adhérents. Aujourd'hui, au 1^{er} janvier 2025, on a pu accueillir Valès dunes et Pays de Falaise. Au 1^{er} janvier 2026, on va accueillir Cingal Suisse Normande. Donc c'est notre leitmotiv.

Et malheureusement, quand on fait les prospectives « déchets », on se rend compte qu'on n'a pas assez de place dans les fours pour accueillir, par exemple, le SEROC et aussi les autres déchets qu'on a évoqués, dont les refus de tri de Normantri et les bennes tout-venant des déchèteries. Le compte n'y était pas. On s'est donc dit que cette troisième ligne était pertinente. Elle est pertinente aussi parce qu'il y avait le réseau de chaleur, on l'a évoqué. Et elle est aussi pertinente pour beaucoup de points, M. Paz l'a déjà dit, pour assurer une transition. En effet, les deux lignes existantes sont quand même assez âgées, l'usine a plus de 50 ans. Les deux chaudières ont quand même été complètement renouvelées en 2008-2009. Il n'empêche qu'en 2040, elles vont arriver à leur fin de vie.

Donc, cette troisième ligne - on est sur un service public de traitement des déchets - va permettre cette continuité de service public. On va pouvoir continuer à alimenter la fosse, à traiter les déchets, et on pourra réfléchir tranquillement à ce qu'on fait de ces deux

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

lignes. En fonction de la quantité des déchets qu'on a encore sur le territoire, on se dira qu'on en recrée, mais à plus faible capacité, on n'en recrée qu'une seule, on ne les recrée pas du tout. Enfin, on sera plus libre, mais au moins on aura toujours la capacité de traiter des déchets, grâce à cette troisième ligne.

Il faut aussi rappeler qu'on a une réglementation sur l'enfouissement qui est de plus en plus sévère avec une TGAP, une Taxe Générale sur les Activités Polluantes, qui tend à augmenter d'année en année et de manière exponentielle. Et on a la Région Normandie qui a fait une étude en 2023, qui montrait que, dès 2026, on allait avoir un déficit sur nos capacités de traitement en Normandie et qu'on allait par voie de conséquence dépendre d'autres territoires si on ne mettait pas en place de nouveaux sites.

Donc, on avait quand même beaucoup de points qui nous faisaient dire que cette troisième ligne avait un sens. Sur le coup, 100 millions d'euros, cela peut faire peur. On a d'ores et déjà une convention de coopération public-public avec le SEROC. Ce projet est donc porté à deux voix. Ces 100 millions d'euros vont être empruntés à la banque. Pour emprunter 100 millions d'euros à la banque, cela coûte de l'argent. Ils vont nous mettre de côté cet argent pendant environ 5 ans, parce que le projet s'étale sur plusieurs années. Cela nous coûte environ 3 millions d'euros. C'est ce qu'on appelle des frais de préfinancement, que l'on va co-financer avec le SEROC. Cela va être financé par nos adhérents « historiques » et par le SEROC. Cela, on le met bien de manière transparente sur nos budgets, parce qu'à terme, lorsqu'on aura la mise en service industrielle de l'outil, ils auront un boni sur leur contribution. On va leur rembourser ces frais qu'ils vont avancer. Le but n'est pas qu'ils payent, parce qu'après, ce sont uniquement les nouveaux apporteurs de déchets qui vont payer l'entièreté, que ce soient les frais de préfinancement et les 100 millions d'euros, à savoir l'investissement et l'exploitation de cette troisième ligne. À noter que c'est compliqué de répondre à la question de savoir si cela va faire bouger ou pas la TEOM des habitants. En effet, la TEOM comprend le traitement des ordures ménagères, donc a priori, la valorisation énergétique aujourd'hui, qui est bien moins cher que l'enfouissement. Mais cela comprend aussi la collecte, le traitement de la collecte sélective, les régies, etc. Donc c'est difficile, on n'a pas la main sur tout. Mais a priori, sur notre point « ordures ménagères », l'UVE est plus intéressant économiquement.

Muriel Poncet reprend la parole

Alors sur cette première thématique, avez-vous déjà des réactions ? Je le redis, aujourd'hui, on est toujours dans le cadre de la restitution, et donc on continue à enregistrer des éventuels avis et remarques qui pourraient être faits. Cette intervention vous donne un peu une photographie, à la fois des questionnements posés, et des éléments de réponse qui ont été donnés. Parfois c'est de l'information pure, par nécessité d'expliquer le projet dans sa pertinence, et parfois aussi ce sont des remarques qui peuvent faire l'objet d'évolution du projet.

Madame Joly, Présidente du CREPAN

Qu'en est-il de la mise en place éventuelle d'une tarification incitative sur la collectivité ?

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Alors, par exemple, sur le SEROC, il y a quatre adhérents. Sur ces quatre adhérents, pour l'instant, seul le territoire où je suis élue maire est en redevance incitative depuis plusieurs années maintenant. Les autres territoires sont en train d'y travailler. Sur les quatre territoires, il y en a deux autres qui y travaillent. Donc les choses évoluent, mais ce ne sont pas nos syndicats de traitement qui gèrent cela. Ce sont nos adhérents qui le gèrent.

Marc Lecerf, Vice-président de la Communauté urbaine Caen-la-mer

Je vais m'exprimer pour Caen-la-Mer. Pour le territoire de Colombelles notamment, nous sommes aujourd'hui dans une pratique avec une dizaine de communes qui sont engagées dans la tarification incitative, communes que je qualifierais de rurales ou périurbaines, dans le secteur de Bretteville-l'Orgueilleuse. Elles sont inscrites dans cette démarche depuis plusieurs années. Et nous conduisons aujourd'hui une étude pour la mise en place de la tarification incitative dans quelques années, 3 ou 4 ans, sur un périmètre qui n'est pas encore défini, c'est-à-dire que nous avons différentes typologies de territoires et celui que je viens de décrire n'a rien à voir avec les communes très urbaines comme Hérouville Saint-Clair par exemple. Et donc les choses sont plus ou moins faciles, parce que quand on identifie clairement l'usager dans un pavillon par exemple, on n'est pas dans la même situation que lorsqu'on a affaire à un collectif où évidemment il y a une sorte d'anonymat des uns et des autres et où la facturation est nécessairement globalisée. Donc, il faut qu'on rentre dans le détail de ce processus et que les différentes instances de l'économie se positionnent sur le périmètre qui sera impliqué dans ce développement.

Madame Joly, Présidente du CREPAN

Est-ce qu'il y a une prise en compte de la mise en place de cette tarification sur les apports ? Si jamais, il y a un élargissement de cette tarification.

Amandine Cognard

Oui, ce travail a été fait. Je n'ai juste pas tous les éléments en tête. Pour faire la prospective déchets, avoir une idée de la quantité des déchets pour chacun de nos adhérents, on leur a demandé la tarification actuelle et les projets qu'ils mèneraient d'ici 5 ans sur la mise en place ou non d'une tarification. Et cela a été pris en compte dans notre prospective déchet. Donc, je pourrais vous donner les éléments si vous êtes intéressés pour chacun de nos adhérents sur leur projet à venir.

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Madame Joly, Présidente du CREPAN

Quand vous parlez d'un objectif qui va arriver à - de 6 %, c'est avec une tarification incitative ?

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Il faut savoir que l'incinérateur est préparé à accueillir demain aussi des déchets de déchèteries. Quand on met en place une redevance incitative, on fait baisser assez significativement les ordures ménagères, mais on augmente parallèlement les apports en déchèteries. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas magique, le déchet ne disparaît pas. Les gens le produisent toujours, mais ils le répartissent mieux. Donc, vous allez avoir une mécanique pour l'incinérateur, ce ne sera plus dans les ordures ménagères, mais cela sera revenu dans le tout-venant des déchèteries. Donc, quand on baisse de 30 % lorsqu'on met en place une redevance incitative, ce n'est pas 30 % de déchets qui disparaissent totalement. Ils sont juste mieux orientés, mieux valorisés, et donc c'est plus efficace pour l'environnement. Mais ils ne disparaissent pas complètement. Je ne sais pas si j'ai été claire.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Et puis, je compléterai en disant qu'il y a un certain nombre de territoires dans lesquels ce n'est pas la panacée. Je vais prendre un territoire que je connais bien, celui de ma Communauté de communes du Pays d'Auge. On a fait cette étude pour la tarification incitative. On est dans un territoire où 4 logements sur 5 sont des résidences secondaires. Dans la pratique, une fois qu'on a fait l'étude point par point, ceux qui étaient bénéficiaires, les 20 % qui en bénéficiaient, ce n'étaient que des résidences secondaires et les plus riches. Et les 80 %, qui correspondaient aux habitants présents toute l'année, étaient ceux qui allaient payer plus. On y réfléchit à deux fois avant de mettre cela en place.

Madame Joly, Présidente du CREPAN

Oui, mais c'est très spécifique.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

C'est quand même 30 000 habitants.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

En fait, une redevance incitative ne se gère pas du tout de la même manière sur un territoire rural, un territoire très urbain et un territoire très touristique. Parce qu'un territoire très touristique voit sa population qui se multiplie parfois par dix en été. Et la gestion du

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

déchet n'est pas la même. Donc, j'ai envie de dire, c'est plus simple dans un territoire comme le mien, on l'a mis en place tôt, parce qu'on est un territoire rural. Sur une ville, sur le très urbain, c'est encore autre chose. Et puis, sur les zones touristiques, c'est parfois très complexe.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Avant de passer la parole, je veux juste vous dire que je suis convaincu, parce qu'on voit bien que chez nous, au SYVEDAC, ce sont les territoires qu'ils l'ont mis en place qui ont les meilleurs résultats. Ce sont eux qui produisent aujourd'hui le moins de déchets.

M. Coutanceau

Je suis à la fois élu à la Ville de Caen, à la CU (Communauté urbaine) et je suis membre du SYVEDAC. Sur la Ville de Caen, nous avons commencé à y réfléchir. On s'est rapidement rendu compte qu'à la sortie, ce sont les logements sociaux qui paient peu aujourd'hui qui allaient payer beaucoup plus. Je caricature, mais celui qui a un château qui paie beaucoup aujourd'hui ne va pas payer beaucoup. Vu qu'on a 70 % de personnes qui ne sont pas propriétaires de leur logement, on est sûr que sur les logements sociaux, cela va augmenter. Aujourd'hui, c'est basé sur la taxe foncière. Globalement, les logements sociaux ont une taxe foncière nettement inférieure aux autres logements. Et demain, si c'est au kilo, tout le monde paiera le même prix au kilo. Et à la sortie, où le coût va augmenter beaucoup, c'est pour les logements sociaux.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

La redevance incitative, c'est le principe du pollueur-payeur. Alors que la TEOM, c'est à la grandeur de votre maison. Vous pouvez vivre seul dans une grande maison, vous pouvez être 5 ou 6 dans une petite surface. Mais si vous inversez la donne, c'est la famille qui n'a pas beaucoup de moyens qui se retrouve à payer plus cher. C'est toute la difficulté quand on le met en place. Il faut faire attention à sa population et à la façon dont la charge est répartie. Il ne faut pas faire n'importe quoi.

Muriel Poncet

En tous les cas, je pense qu'il y a eu une réponse à ce que vous disiez, c'est-à-dire que dans les prospectives, cela a été pris en compte, en tous les cas, dans les territoires qui ont déclaré qu'ils portaient sur une tarification incitative.

Amandine Cognard

Et pareil sur les bennes tout-venant, on a pris en compte notamment la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) PMCB (Produits et Matériaux de Construction du

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

secteur du Bâtiment) qui est la plus aboutie à l'heure actuelle, où on a des résultats. On a pris en compte et on a fait diminuer les tonnages aussi des bennes tout-venant. On a quand même des objectifs de réduction au sein de la prospective déchets.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Je pense que tous les élus sont conscients que c'est un outil incitatif important. Mais à une période difficile financièrement pour beaucoup de familles, on ne peut pas le mettre en place violemment. Il faut que ce soit préparé, réfléchi, parce que forcément, les vases communicants et puis les déchets dans toutes les collectivités, ce sont des budgets autonomes. C'est totalement financé par l'utilisateur, donc c'est forcément l'utilisateur qui va payer tout. Il paye déjà, vous allez me dire, mais avec une répartition de charges différente et cela peut être très violent pour certains foyers. Donc quand vous avez une commune avec beaucoup de personnes qui sont en difficulté sociale, cela peut être violent.

Madame Joly, Présidente du CREPAN

Il faut quand même être incitatif. Je suis dans une commune rurale, on a un ramassage d'ordures ménagères le mercredi. Il y a plein de maisons où il y a peu de monde et où ils ont des poubelles incroyables, alors qu'on a des bacs de tri ! Il y a un moment, il faut bien réagir.

Muriel Poncet

On va peut-être refermer le débat. C'est un vaste sujet, très intéressant, mais on va avoir du mal à développer les autres sujets. Alors, on passe au deuxième enjeu, qui lui aussi fait beaucoup parler : « **l'impact d'une troisième ligne de four sur l'environnement** ».

Je ne vais pas rentrer dans tout le détail des questions posées, parce que finalement, il y a eu des ateliers très pointus, avec des gens très qualifiés pour en parler. D'ailleurs, je signale que tous les comptes-rendus des ateliers sont publics, et sont restitués au mot près. Donc si vous avez une passion pour ce genre de sujets très techniques, il y a des comptes-rendus qui font entre 30 et 50 pages. Et les échanges ont été constructifs, autour de quoi ? Par exemple : plus de déchets traités, est-ce que cela veut dire plus de rejets dans l'eau, dans l'air, etc. ? Quid des contrôles et des mesures ? L'occasion de dire qu'est-ce qui est fait aujourd'hui, parce que tout le monde ne le sait pas, mais aussi est-ce que cela va changer quelque chose en termes de mesures et de contrôles. Et puis, quel impact une troisième ligne comme celle-ci peut avoir sur le foncier et la biodiversité ? C'est vraiment très résumé, mais il y a eu beaucoup de contributions et les thématiques sont assez clairement exprimées.

Amandine Cognard

Tout d'abord sur les rejets. Du fait qu'on va avoir 50 000 tonnes de déchets supplémentaires traités sur le site, on ne peut pas le faire du jour au lendemain, puisqu'on

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

est une ICPE, qu'on appelle une installation classée pour la protection de l'environnement. On va devoir faire une demande d'autorisation environnementale et aussi une demande d'autorisation d'exploiter. On a aujourd'hui un arrêté préfectoral qui nous borne un peu le règlement de l'exploitation de notre site, le nombre de tonnes qu'on peut traiter, les rejets, les seuils des rejets qu'on doit respecter, etc. Cela va être mis à jour avec ces 50 000 tonnes supplémentaires. Donc, cela va afficher de nouveaux seuils. Souvent, les seuils sont de plus en plus restrictifs et difficiles à atteindre. Ils seront certainement plus stricts. Aujourd'hui, on les respecte pleinement et on est même souvent au dixième du seuil attendu. Donc, on est très bons d'un point de vue performance environnementale et c'est bien évidemment contrôlé en permanence sur site par l'exploitant, mais aussi parfois par des bureaux d'études indépendants et agréés du gouvernement, et des visites inopinées parfois de la DREAL, via des bureaux d'études auxquels ils ont fait appel pour contrôler notre site... et en plus un comité de suivi de site qui se fait annuellement par la DREAL qui est l'autorité compétente suivre notre site.

Pour toutes ces raisons, le respect des seuils a priori sera respecté et on fera en sorte que la conception du site le permette. On va aussi chercher à anticiper les futures réglementations. On sait qu'en ce moment, on parle de PFAS, donc peut-être mettre de quoi mesurer directement dans la cheminée ces éléments-là. On parle aussi de captation carbone. Pourquoi ne pas se garder la possibilité sur notre foncier, en tout cas, de réfléchir à anticiper, de mettre en place des process pour capter le carbone et pour le valoriser. Donc, plein de cheminements qu'on va prendre en compte dès la conception. On n'avait pas encore tous les éléments de réponse. Tout ce qu'on pouvait vous dire, c'était cela.

Muriel Poncet

À noter que les seuils sont fixés au niveau européen et national. Et chaque fois qu'il y a une évolution, c'est à la baisse, évidemment. C'est-à-dire que de plus en plus, les seuils diminuent. Cela veut dire que les équipements doivent anticiper les technologies pour être en réponse par rapport à ces seuils fixés au niveau européen.

Amandine Cognard

On se doit de répondre notamment aux BREFs. Ce sont les meilleures techniques disponibles. Donc, on regarde sur le marché européen et plus, qu'est-ce qui se fait de mieux, et on essaie d'aller vers cela.

Il y a un point quand même qui est ressorti, notamment sur les retombées atmosphériques, qui sont réalisées par Atmo Normandie, chaque année à la période estivale notamment. Aujourd'hui, on a cinq jauges autour du site pour voir quels métaux on capte autour du site. A priori, on est un site qui n'est pas considéré comme dangereux, par Atmo Normandie, sur les centaines de sites qu'ils regardent au niveau de la région. On est toujours en-dessous des moyennes régionales, ou a minima, en-dehors du percentile 95, c'est-à-dire on n'est pas dans les 5 % des sites où il y a le plus de métaux lourds, par exemple, qu'on retrouve aux abords du site.

Donc là-dessus, pas d'inquiétude à avoir. En revanche, cela a été relevé par le CRÉPAN. On a « uniquement » 66 % des retombées qui peuvent être calculées. Parce qu'avec le vent, la rose des vents, malheureusement, on n'a pas toutes les retombées qui peuvent être calculées. Donc, il a été réfléchi à installer potentiellement une sixième jauge pour

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

améliorer ce pourcentage et avoir vraiment une meilleure vision des retombées qu'on a autour du site. Cela va être abordé en 2026 en comité de suivi de site et cela va probablement être changé.

Muriel Poncet

Voilà une démonstration de remarques qui sont faites en atelier et qui débouchent sur une action concrète d'évolution.

Amandine Cognard

Ensuite, il y avait des interrogations sur les suivis et contrôles. On le fait depuis toujours et on va simplement le continuer.

On cherchait à rassurer les riverains sur ce qui a été fait et ce qui sera toujours fait à l'avenir. Des mesures quotidiennes par des laboratoires, par Atmo Normandie...etc. Se rajoute à cela, en ce moment, une étude "faune-flore" qui a été lancée dès avril 2025 et jusqu'à avril 2026. C'est dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale. On a rencontré la Préfecture en janvier 2025 pour leur demander comment cela allait se dérouler pour passer ce dossier avec eux. Ils nous ont dit de faire attention parce que nous devons faire une étude "faune-flore" sur quatre saisons étant donné l'ampleur du projet. Ils nous ont conseillés de démarrer l'étude rapidement pour ne pas perdre de temps sur l'échéancier du projet. On l'a donc lancée. Nous avons un écologue qui vient régulièrement sur notre site, qui regarde si on a des espèces protégées au sein du site. Après coup, on vous fera état, lors du continuum, des résultats de cette analyse qui a été faite par l'écologue et on la prendra en compte dans la conception du projet.

On aura ce qu'on appelle une typologie ERC, c'est éviter, réduire, compenser. Si on peut éviter d'avoir un impact sur cette espèce, on le fera. Si on n'a pas le choix, on va réduire au maximum l'impact et l'impact qu'on aura, on va le compenser. C'est-à-dire que le bilan pour la biodiversité doit être neutre à la fin. Globalement, c'est cela l'objectif. Voilà sur tout ce qui va être environnemental. Est-ce qu'il y a des questions ? On est là pour cela.

Madame Joly, Présidente du CREPAN

On va revenir sur le suivi des retombées atmosphériques. C'est bien de réfléchir à la sixième jauge. Dans un budget de 100 millions d'euros, on ne parle pas d'une demande exorbitante. Et d'autre part, on avait évoqué de laisser fonctionner en hiver, parce que ce n'étaient pas du tout les mêmes conditions, les mêmes retombées. Cela avait été demandé durant les réunions de concertation.

Amandine Cognard répond

En effet, cela a bien été écrit dans le compte-rendu. C'était demandé de le faire en hiver. Atmo Normandie avait répondu que, comme je le disais, on était plutôt en-dessous des moyennes régionales à chaque fois. Pour eux, on n'était pas un site inquiétant. C'était

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

souvent mis en place dans les sites où on avait de moins bons résultats, mais que c'était entendu et que cela serait discuté. J'entends les inquiétudes.

Madame Joly, Présidente du CREPAN

Mais c'est très souvent que les experts disent cela, mais on peut avoir des exigences supplémentaires. Il y a quand même des sites, par exemple une déchèterie où c'est un collectif qui a mis en place des analyses sur des mousses pour constater qu'on avait des dépôts. Donc, il faut mettre en place un système qui nous paraisse fiable, pour une surveillance qui nous satisfait et qu'on ne se retrouve pas en situation de conflit. On ne demande que cela. Et franchement un spot de plus !

Muriel Poncet

Donc, vous dites deux spots et l'hiver.

Madame Joly, Présidente du CREPAN

Si vous voulez, deux mois par an et en été ! On demande qu'il y ait aussi un suivi en hiver.

Amandine Cognard

Je pense que cela sera discuté à la prochaine CSS (Commission de suivi de site) en 2026 avec la Préfecture, la DRÉAL qui, de toute manière, travaillera sur notre autorisation d'exploiter et c'est complètement lié. Donc, il n'est clairement pas impossible qu'on tende vers cela.

Muriel Poncet

Monsieur avait une question.

Un représentant d'Atmo Normandie

Oui, je crois que le SYVEDAC devrait adhérer au réseau Retombées atmosphériques mis en place par Atmo. C'est un réseau qui existe surtout dans la région Le Havre-Rouen - ils ont de quoi faire - mais je crois que cela serait intéressant d'avoir ces protocoles de mesure, parce que le problème est là, au niveau des protocoles d'échantillonnage. Ils effectuent la recherche de métaux lourds et compagnie dans les lichens, donc c'est important. Et aussi autre chose,

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

on s'est rendu compte-là, qu'il y avait un élément qui était un peu abondant, sans qu'on ait pu savoir d'où cela venait : c'est le manganèse. Alors quand on effectue une recherche de cela, on s'aperçoit que le manganèse est contenu dans les engrais qui sont répandus à certaines périodes. Donc, c'est vrai qu'il faut faire la part des choses. Il y a un certain moment, il y a eu des mauvais résultats qui pouvaient être imputés à l'usine de Colombelles. Et en fait, on s'est aperçus que cela venait plutôt de la cimenterie de Ranville, pour laquelle on demande au Préfet d'avoir un diagnostic vigilant. Les cimenteries en avalent des déchets ! C'est tout ce que je voulais dire.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Je vous confirme qu'on n'aimerait pas avoir la responsabilité d'avoir empoisonné nos concitoyens, véritablement. On n'est pas dans l'esprit d'industriels qui ont envie de faire la rentabilité. Aujourd'hui, notre souci, c'est de résoudre un problème d'intérêt général et d'utilité publique, et en même temps, bien entendu, de garantir la santé de notre citoyen.

Un riverain de l'UVE

Est-ce que vous recherchez les PFAS ?

Amandine Cognard

Dans le cadre de la concertation, l'obligation qui est normalement portée sur notre exploitant, c'était d'effectuer cette recherche avant octobre 2026. Nous, on a demandé à notre exploitant de la faire en juin 2025 pour qu'on puisse avoir les résultats. Donc cela a été fait. Pour le moment sur les PFAS, il n'y a aucun seuil. Donc, ils demandent à tous les UVE de faire ces analyses pour avoir une idée des proportions qu'on a au sein de chaque site, pour après, je pense, fixer des seuils, et derrière qu'on puisse mettre en place des traitements. Actuellement, c'est surtout le filtre à sable, à charbon. C'est ce qu'on va mettre notamment en place sur la troisième ligne, donc ça sera plutôt adéquat pour un traitement des PFAS, si on en a. Et à noter que, pour le moment, selon la recherche scientifique, le meilleur moyen de casser les PFAS, c'est avec la chaleur, et entre 400 à 1 200 degrés.

Donc, avec nos fours à 1 000 degrés, on en supprime quand même la plupart. Et après, on a encore un peu de résidus en fumée qu'on pourrait aller retirer. Et d'ailleurs, à la suite d'une visite de la DREAL, on nous a demandé de faire une analyse des PFAS hydriques, puisque nous avons un traitement humide. Et du coup, cela a été lancé par notre exploitant. On n'a pas encore les résultats. Donc, nous avons pris à bras le corps le sujet parce que cela nous importe aussi. On sait que c'est un sujet qui fait parler et qui inquiète.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Muriel Poncet

Ce qu'il faut dire aussi, c'est que l'UVE est finalement le dernier maillon de la chaîne. Or les PFAS arrivent avant. Et la difficulté, c'est que cela vient du déchet. Il faudrait pouvoir aussi agir en amont, sur la production. Parce que quand cela arrive dans l'UVE, il est déjà là. Mais il faut aussi s'attaquer d'où il vient, dans quel produit... Et on le retrouve un peu partout, c'est bien cela le problème !

On va donc passer au troisième enjeu, celui de la proximité : « **Quelles seront les incidences du projet pour le voisinage ?** ». Je ne sais pas s'il y a des riverains de l'UVE. À tous les ateliers, nous avons eu des riverains et c'est très bien parce qu'ils sont, j'allais dire, « aux premières loges ». Et donc, avec des questionnements liés à la proximité que vous avez de l'UVE. Il y a eu des échanges « riches », par rapport à plusieurs thématiques liées à la proximité : le bruit, les odeurs, les répercussions sur le trafic routier et aussi l'impact visuel des nouvelles constructions. Sur ces sujets, il y a eu des questions très concrètes de la part des riverains et des éléments de réponse.

Amandine Cognard

Sur les nuisances, pour commencer le bruit. En effet, dans le projet, on a notamment la construction d'un bâtiment, où on va traiter les encombrants. Avant de les envoyer dans la fosse, il faut les broyer, parce que sinon, on aura des déchets de trop gros calibres et cela peut créer des problématiques sur le process. Donc, nous aurons un broyeur à encombrants. Il y avait une inquiétude des riverains sur le bruit, exprimée à deux reprises lors du premier atelier. Immédiatement, parce qu'on en était encore à la rédaction du cahier des charges pour notre maître d'œuvre, on a accentué nos attentes sur la conception de ce local, pour qu'il soit vraiment bien insonorisé, que les normes soient strictement respectées, si ce n'est plus, avec des tests autour pour s'assurer que ce ne soit pas dérangent pour les riverains.

Cela a été bien pris en compte et de suite on a changé notre cahier des charges. Donc c'était encore un des atouts de cette concertation, parce que peut-être qu'on n'aurait pas assez appuyé là-dessus dans la conception du projet. Au niveau des odeurs, aujourd'hui on a une fosse où on vient tirer l'air. Cela permet déjà que vous ayez moins de nuisances olfactives. M. Roussel, vous avez témoigné qu'environ une fois par mois, il y avait quand même des odeurs nauséabondes qui pouvaient arriver chez vous. Là, c'est parce qu'on est en fin d'arrêt technique. Donc on a une fosse qui est assez pleine, qui explique notamment cela.

Monsieur Roussel, riverain de l'UVE

Oui, comme ce matin. Quand il n'y a pas de vent, ou quand il est léger, on les a de temps en temps.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Vous êtes situé juste à côté ?

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Monsieur Roussel, riverain de l'UVE

Je suis sur la photo. La petite maison blanche à droite. On est en plein dedans.

Amandine Cognard

Pour répondre à ces attentes sur notre site aujourd'hui, on extrait l'air, qui après s'utilise dans le process. Cela permet que le quai de déchargement soit en dépression. On n'a normalement pas trop d'odeurs qui partent à l'extérieur. Cela, nous allons le conserver et on va l'adapter en fonction de cette troisième ligne. Il faudra peut-être soutirer davantage d'air, car on agrandit la fosse. Et en parallèle aujourd'hui, on n'a pas de portes sectionnelles. C'est-à-dire qu'elles restent ouvertes en permanence. Donc, nous allons peut-être mettre en place à l'occasion des travaux des portes qui s'ouvrent et qui se ferment, pour éviter encore plus les odeurs et améliorer le confort des riverains.

Idem sur le bruit dans le bâtiment des encombrants. Nous partirons sur des portes qui se ferment et qui s'ouvrent pour très vite enfermer et contenir le bruit.

Sur la circulation, nous sommes aujourd'hui sur 70 camions en moyenne par jour à l'UVE. Ce qui a été estimé, c'est qu'on serait à plus 12 camions par jour, uniquement par semaine, et pas de circulation en plus le week-end. Une des inquiétudes c'est aussi que ces camions passent par la ville. A priori, ils vont prendre uniquement les grands axes routiers. Et on arrive à en avoir uniquement 12. Parce qu'au niveau du SEROC, on a notamment 3 quais de transfert. C'est-à-dire que les bennes d'ordures ménagères, ce sont les camions poubelles, arrivent sur ce site de transfert, dépotent les ordures et c'est remis dans de plus gros camions, ce qu'on appelle des « semis ». On a entre 20 et 25 tonnes dans un seul camion. Donc, c'est environ 3 camions poubelles. Donc cela limite fortement la quantité des déchets. On aurait 3 à 4 semis par jour qui proviennent du SEROC. On aurait ensuite 3 à 4 camions qui proviendraient de Normantri, sachant que c'est à 300 mètres. On n'est pas sur une nuisance routière trop importante. Et sinon, après, cela vient notamment des déchèteries. Aujourd'hui, pour la plupart des déchèteries, les déchets vont à Argences, où il y a un centre d'enfouissement. Donc, ils iraient juste moins loin, et pour être, en plus, valorisés énergétiquement.

Donc, pour les nuisances du trafic routier, on n'a pas trop d'inquiétudes. Ce qui va plus être complexe, c'est sur le site. Il faut éviter les camions en plus, pour qu'on ne se retrouve pas avec des bouchons qui se retrouvent sur la voie publique. Donc il y aura toute une circulation à revoir. Ce sera le travail du maître d'œuvre. On n'avait pas encore les réponses à ces questions, mais nous savons qu'il y aura de l'optimisation à avoir.

Et enfin, sur l'impact visuel. C'est une volonté des élus, que ce projet soit contenu dans l'existant. C'est ce qu'on disait tout à l'heure. Cela avait été prévu pour trois lignes, mais on n'avait pas une quantité de déchets suffisante qui nécessitait de créer cette troisième ligne. Aujourd'hui, on a la quantité, avec la réglementation qui se durcit sur l'enfouissement. Et on va essayer de contenir au maximum cette troisième ligne dans l'existant. Cela nécessite néanmoins une surélévation du bâtiment du four-chaudière, puisqu'on n'est plus sur les mêmes technologies. La création de bâtiments pour la préparation des encombrants, mais aussi des locaux sociaux, puisqu'on va venir agrandir la fosse et détruire quelques fonctions existantes du site. Pour s'assurer que cela aura un impact visuel le plus léger possible sur nos riverains, il a été convenu par exemple avec

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Monsieur Roussel lors d'un atelier qu'il ouvrirait la porte de son jardin pour qu'on puisse faire des vues « avant-après » lors de la conception du projet avec l'architecte, afin d'avoir une intégration paysagère la plus agréable aux alentours, et un vrai programme d'harmonisation du site. On sait qu'aujourd'hui, il n'est pas très « glamour », il a 50 ans. Nous allons donc travailler à son harmonie et faire une belle enveloppe avec l'architecte. On ne va pas faire exploser le budget non plus. Mais au moins, cela sera propre de l'extérieur et cela ne sera pas des verrues avec l'agrandissement.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Ce qu'on pourrait notamment dire, c'est qu'on a reçu, la semaine dernière, les quatre candidats à la maîtrise d'œuvre. Ils sont venus tous les quatre avec à minima leur architecte, parfois avec un paysagiste. Ce qu'on a eu parmi les premières approches de ces architectes, des éléments qui mettent véritablement en valeur, dans le bon sens du terme, cette usine. Et avec la volonté de profiter de ces ajouts pour refaire une harmonie globale. C'est-à-dire que ce ne soit pas simplement des éléments rajoutés, mais qu'on en profite pour redonner une harmonie. Donc, ce qui a été dit à l'architecte à chaque fois, c'est qu'il fallait bien entendu qu'il fasse les constructions qu'il devait faire, mais qu'il réfléchisse comment il pouvait y avoir des petits rappels, pour donner un sentiment d'ensemble.

Amandine Cognard

Est-ce qu'il y a des questions sur cette partie ?

Marc Pottier, maire de Colombelles

En tant que maire de Colombelles, je m'excuse déjà d'être arrivé en retard, et après quelques propos, je vais devoir m'éclipser pour aller à Colombelles, pour d'autres obligations. Je tiens à me féliciter de la façon dont cette concertation s'inscrit pleinement dans la construction du projet, avec la bonne prise en considération et en compte des remarques, des observations des riverains. Parce que l'objectif, ce n'est pas d'empoisonner les gens, forcément, celles et ceux qui habitent en proximité immédiate, et puis on élargit l'échelle.

Je pense qu'il y a un projet intelligent, nécessaire, utile, pour plein d'éléments qui ont été rappelés. Et puis, la façon d'aborder, de le penser et puis de concerter me paraît vraiment bien menée. Et je reste persuadé que cela peut être du plus, du gagnant-gagnant dans le bon sens du terme, pour tout le monde.

Quand j'entends, en effet, une prise en compte d'un point de vue architectural, parce que l'usine, c'est important, il y a des choses à améliorer dans son esthétisme, il faut en profiter. Je pense qu'on peut faire des projets industriels aujourd'hui qualitatifs, c'est même indispensable, en termes bâtimentaires, et en termes paysagers.

Et puis, quand on voit ce que ça va pouvoir apporter par rapport à nos propres comportements de producteurs de déchets, et surtout d'effet vertueux sur le chauffage urbain, je suis extrêmement heureux de le dire qu'à un moment, la ville de Colombelles,

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

avec ses grands centres de consommation potentielle, logements sociaux, piscines, bâtiments municipaux, communaux, voilà.

Vous savez que le réseau de chaleur, il passe à Colombelles gentiment, et puis jusque-là, il ne permet pas d'alimenter la commune. Donc, je pense que c'est un élément supplémentaire aussi qui, par rapport à des questions de pouvoir d'achat, en réalité des gens, et puis même par rapport à nos budgets municipaux, ou des budgets d'ailleurs, devrait permettre d'avoir un élément extrêmement positif.

Colombelles, et mes collègues qui sont présents, le conseil municipal le soutient très fortement.

La question des déchets est un sujet qui est arrivé à Colombelles, on le sait bien, on parle souvent de cette référence, probablement que tout le monde est là parce qu'il y a 50 ans, il y avait la SMN (Société Métallurgique de Normandie), usine de sidérurgie... tout cela, avec quelques cheminées de plus. Aujourd'hui, je pense qu'il y a une vraie bascule, d'un espace en se spécialisant sur ces sujets-là, mais en apportant du plus pour les habitants et son territoire.

Donc, je trouve que l'approche est bonne, et quand je vois une réaction aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'il y a des choses qui pourraient faire polémique, mais j'ai pu en débattre. La façon dont s'est traité, abordé, crée, je pense, du consensus.

Dans ces climats, parfois un peu complexes, d'un point de vue politique, ça fait du bien d'avoir de beaux projets, et à un moment donné, ils sont porteurs de sens, et sont un peu collectifs.

Muriel Poncet

Alors, monsieur... ?

Michel Horn, Président du GRAPE

J'ai des appareils auditifs... Je suis quand même surpris qu'il y ait besoin d'un broyeur. C'est pour les encombrants ?

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Uniquement pour les encombrants. Parce que sinon, ils restent bloqués dans la trémie.

Michel Horn, Président du GRAPE

Ça veut dire que les camions qui vont venir de partout, ça sera des gros déchets ?

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Non, je reprends. Il y a à peu près la moitié, 40 % ce sont les ordures ménagères du SEROC. Il y a environ 30 %, c'est Normantri et le reste cela représente un petit tiers, ou un quart à peu près. Et dans ces encombrants, certains ont une taille critique, qui fait qu'ils ne pourraient pas passer dans la trémie et alimenter le four.

Michel Horn, Président du GRAPE

Mais j'entends bien, mais là-dedans, il y a des palettes, il y a du bois. Mais ce bois n'est pas récupéré par ailleurs ?

Amandine Cognard

Ça dépend lesquels.

Michel Horn, Président du GRAPE

Moi, ça me trouble un peu. Dans le broyeur, quelles que soient les considérations environnementales, ça fait toujours plus de bruit.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Le tout-venant, c'est ce qu'il y a en déchèterie. Ce tout-venant, on arrive chaque année à le faire diminuer parce qu'on trie de plus en plus finement. En déchèterie, nos agents de déchèterie deviennent des vrais professionnels du tri parce qu'ils sont obligés de faire trier aux gens de plus en plus. Donc, il y a de moins en moins de gros morceaux, mais il en reste encore un peu. Et donc ces gros morceaux-là, pour qu'ils puissent rentrer dans la trémie, il faut bien les broyer parce que sinon cela ne passe pas.

Michel Horn, Président du GRAPE

Et il sera où le broyeur ? À l'intérieur ?

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Ah mais bien sûr ! Juste pour compléter ce qui vient d'être dit, la benne tout-venant, c'est la dernière en déchèterie. C'est-à-dire qu'on a eu la benne gravats, on a eu la benne écomobilier, quand vous avez du mobilier identifié comme tel et c'est repris à ce moment-là, on n'a pas à payer. Donc si vous voulez, la benne tout-venant, c'est une fois qu'on a tout épuisé, on arrive à la dernière, celle-là, on y met le tout-venant. Et donc, il faut ce tout-

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

venant, quand il a des tailles trop importantes, il faut pouvoir le réduire pour qu'il soit un bon combustible dans le four.

Michel Horn, Président du GRAPE

Ce n'est pas le cas actuellement ?

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

On ne reçoit que des ordures ménagères.

Christine Salmon, Présidente du SEROC

Aujourd'hui, le tout-venant va uniquement à l'enfouissement.

Michel Horn, Président du GRAPE

Vous ne recevez pas les produits américains dont Trump veut se débarrasser ?
Vous savez qu'à un moment, vous avez reçu du matériel pharmaceutique ou autre.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Il y a eu la période du Covid où tout le monde était bien content de trouver le SYVEDAC, puisqu'on avait une autorisation avec une chaîne dédiée sans intervention humaine, à l'époque il y avait les masques de chirurgien, enfin tous les vêtements jetables qu'on avait. Je ne veux pas revenir sur cette période un peu compliquée, mais on était content d'avoir un exutoire et on voyait arriver des camions par dizaines, qui venaient non seulement de la région, mais de plus loin sans doute, pour nous apporter ces éléments à incinérer.

Michel Horn, Président du GRAPE

Oui, parce que l'idée du broyage, je pense que si c'est broyé avant que ça soit mis dans les camions, ça prend quand même...

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Non, mais Monsieur, les camions, ils vont venir de 15 quais de transferts différents. Ils vont venir du quai de transfert de Maisoncelles, de Vire, de Lisieux, de Cabourg, donc il ne peut pas y avoir un broyeur dans chaque équipement. Donc là, il y en aura un seul

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

dans un équipement qui va être spécifiquement dédié à cela, qui est complètement de l'autre côté par rapport à la maison des riverains. Il est face aux champs, et avec tous les éléments en termes d'insonorisation pour limiter le bruit. Et il y aura peut-être 15 000 tonnes par an. Il ne va donc pas fonctionner 8 heures par jour, 6 jours par semaine.

Michel Horn, Président du GRAPE

Et puis par rapport au trafic, vous vous souvenez quand on avait parlé de Normantri, que vous avez proposé de mettre Normantri là où il y avait des rails. Le transport par chemin de fer plutôt que par camion. Et donc là, on a estimé la pollution engendrée par tout ce trafic ?

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Et bien là, on vous a donné ce que cela représentait. On a dit, cela représente, Monsieur Horn, 12 camions par jour. Oui, c'est écrit.

Amandine Cognard complète

Alors, niveau émission, je rappelle que ces études d'impact, de danger et d'évaluation environnementale, cela sera fait en 2026. C'est le maître d'œuvre qui va l'apporter. Nous, on n'a pas encore l'impact environnemental du projet en tant que tel. Cela va avec la construction du permis de construire, des choses plus détaillées. Là, c'est ce qu'on disait, on est encore en concertation préalable, on n'a pas encore tous les éléments. Et cela, on ne les a pas. Mais dès qu'on les aura, si vous êtes inscrit au suivi de la concertation, le continuum notamment, on fera appel aux citoyens, aux associations, aux entreprises pour faire part de l'avancée du projet et notamment l'évaluation environnementale, où est-ce qu'elle en est. Et si on a plus de données, on les donnera. À l'heure actuelle, je ne les ai pas, donc on ne va pas les inventer.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Juste un petit point, Monsieur Horn. Les 20 000 tonnes de refus de tri vont partir à Rennes ou je ne sais pas où pour être brûlés. Là, ils ont trois cents mètres à faire. Je suis sûr que quand on fera le compte, cela va compter.

Michel Horn, Président du GRAPE

Oui, mais d'envoyer à Rennes...

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Non, quand on va trier ici, on n'a pas la capacité de brûler ici. Donc, on va trier ici et on va exporter les refus de tri, peut-être trois, peut-être pendant cinq ans, jusqu'à ce que cela soit en service. Donc, le jour où on les met en service, croyez-moi qu'on va faire, en termes de CO₂, on va gagner certainement. Faire 300 mètres ou faire 100 kilomètres, ce n'est pas la même chose. Aujourd'hui, le SYVEDAC, la priorité, c'est de traiter les ordures ménagères. Cela nous a permis, comme vous l'a dit Amandine Cognard, d'accueillir le Pays de Falaise, Val ès dunes, et en début d'année prochaine Cingal Suisse Normande. Chaque fois qu'on a fait un gain, en termes de vide de four, immédiatement, l'année suivante, on a ouvert à d'autres territoires de manière à leur permettre d'accéder à l'UVE. On est très vertueux, Monsieur Horn.

Michel Horn, Président du GRAPE

Mais je n'en doute pas ! Par rapport aux refus de tri, je trouve que c'est énorme.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Ah, mais moi aussi ! Si vous avez le moyen, je vous le dis franchement, Monsieur Horn, c'est un drame. C'est-à-dire qu'on a des déchets qui rentrent en formule "all inclusive". C'est-à-dire qu'on va les ramasser chez les riverains avec le petit camion, la petite benne jaune, ils arrivent au centre de tri, ils découvrent le centre de tri, on les benne, ils rentrent dans le trommel, ils font le tour, ils passent au tri optique, enfin ils découvrent tout le truc. À la fin, refus de tri, on les remet en balles, il y a un camion qui vient les chercher, pas pour rien, c'est magnifique, c'est vraiment la grosse partie de la croisière, et hop là, ils s'en vont, là ils retournent, pour le coup ils partent à Rouen ou à Rennes, ou au Havre, et on va les incinérer, ils vont découvrir une UVE. Faut voir ce que cela coûte, c'est double coût !

Michel Horn, Président du GRAPE

Et il y a des déchets là-haut, qui finissent en Suède ou au Danemark ?

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Non, Monsieur Horn, vous êtes de mauvaise foi, parce que je vous expliquais que tout était traçable. C'est-à-dire que nous sommes capables de vous dire, tel déchet qui rentre à tel endroit, voilà à quel endroit il a été trié, dans quel bac il était, et voilà à qui on l'a vendu. Et nous ne vendons qu'en France, en Belgique et en Allemagne. La plupart du temps, dans l'Est de la France, dans les Vosges, pour tout ce qui est papier carton, et un peu dans l'Est de la France et un peu en Allemagne, pour tout ce qui est plastique. Point à la ligne.

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

Michel Horn, Président du GRAPE

Mais vous ne savez pas où cela va, après.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Non, mais une fois que nous revendons la matière première, avec laquelle les gens vont refaire un granulats qui va servir pour refaire des plastiques après. Nous, on sait, quel est l'industriel qui nous l'a acheté. Par exemple, le papier et le carton, c'est le groupe Norkse, qui est dans les Vosges, qui est le plus gros fabricant de papier recyclé. C'est lui qui nous achète toutes nos productions. Ce sont ses camions, ou des camions qu'il affrète, qui viennent chercher au centre de tri.

Muriel Poncet intervient

Alors, est-ce qu'on peut rentrer dans la conclusion de ces échanges.

Michel Horn, Président du GRAPE

Est-ce que les salariés et les employés de votre établissement ont été consultés sur ce projet ?

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Alors, il faut demander au directeur de l'usine, il est là.

Jurgen Poli, directeur de l'usine

Je me souviens qu'il y a eu deux sessions et les salariés de l'usine qui sont là depuis très longtemps, plusieurs dizaines d'années, ont été consultés et ils ont beaucoup apprécié le projet. Ils ont accès également à tous les supports. C'est pour cela que je suis là ce soir et je rapporterai ce qui s'est dit.

Amandine Cognard

Je vais revenir brièvement sur les engagements qu'on a pris à la suite de cette concertation. La plupart de ces engagements sont déjà enclenchés.

Sur le suivi de l'impact de la troisième ligne, déjà au niveau des indicateurs réglementaires, c'est ce qu'on vous disait, on le fait déjà, on va continuer.

Et sur les études, notamment environnementales, qui sont en cours sur l'étude faune-flore, on vous fera état de l'avancement avec les groupes de concertation qui vont

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

continuer derrière. Sur la garantie, de la conception notamment, c'est fortement en lien avec le choix du maître d'œuvre qu'on va faire. On a eu un cahier des charges très strict d'une centaine de pages. Et là, on a eu des négociations. On devrait notifier le marché d'ici la fin d'année. Donc après, on va rentrer dans le vif du sujet.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Pour vous donner quand même un ordre d'idée. Le choix du maître d'œuvre, le coût du maître d'œuvre sur les 5 ans, c'est 5 millions d'euros, 5 ou 6 millions d'euros, pour vous dire que ce sont des choix quand même qui sont, j'allais dire, très complexes, avec des critères par rapport, bien entendu au prix, mais également par rapport à la qualité du maître d'œuvre, par rapport à ce qu'il sait faire. Donc on est véritablement là dans des opérations très complexes. On y a passé deux jours complets, à auditionner les différents maîtres d'œuvre, parler aux architectes, parler aux ingénieurs, parce qu'il y a également, c'est cela qui est intéressant, des choix techniques qui ne sont pas encore forcément arrêtés. Le type de chaudière à condensation ou à contre-pressure, tout cela dépend aussi de ce qui va être demandé dans le chauffage urbain. Quel est notre intérêt ? Est-ce qu'on va donner notre chaleur à fond continuellement, donc voilà, c'est très pointu, et donc on est déjà dans cette réflexion, dans ce travail.

Amandine Cognard

Ensuite sur le raccordement au réseau de chaleur urbain, on est déjà en cours de travail avec Caen la Mer notamment pour avoir une convention de vente et fourniture de chaleur avec eux. Donc c'est en cours. S'assurer qu'on a de la chaleur à leur vendre et du coup une recette et de leur côté qu'ils ont un coût maîtrisé et pour proposer des abonnements à un coût raisonnable et stable aux différents raccordés notamment aux services publics, bailleurs sociaux et autres.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Mais je le dis aussi, car il ne faut pas nous prendre pour l'interlocuteur à la porte d'entrée des réseaux de chauffage urbain de la Communauté urbaine, ce n'est pas nous qui pouvons dire à la personne qui vient nous voir si sa rue va être desservie par le chauffage urbain. Parce qu'il y a ce type de questions que l'on peut nous poser.

Amandine Cognard

Oui, on ne porte pas la compétence réseau de chaleur. C'est malheureusement souvent vers Caen la mer qu'on renvoyait, donc on n'avait pas ces données-là. Sur la prévention des déchets, c'est ce qu'on disait, c'est ce qu'on a toujours fait au sein du SYVEDAC et on continue nos actions de sensibilisation et de prévention auprès du public.

Et l'avantage de ce projet, c'est qu'on va réduire l'enfouissement sur le territoire, donc c'est un vrai plus. Sur le financement maîtrisé, on a une continuité des services publics

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

grâce à cette troisième ligne, c'est ce qu'on disait aux abords notamment de 2040, et un partage des coûts avec le SEROC et les futurs apporteurs de déchets dès la mise en service. Et ensuite, sur la poursuite du dialogue, c'est ce que je vous disais, c'est ce qu'on va expliquer dans la dernière séquence, c'est que cela va se continuer, autant avec vous, avec les associations, les entreprises, et qui veut se joindre au projet.

Muriel Poncet

Voilà, et pour finir, en tous les cas sur cette restitution, il y a un bilan qui est remis fin septembre. Le bilan, sachez que dans la salle, vous avez deux documents qui existent déjà. Un petit document de six pages qui est un résumé et un qui est plus complet, 24 pages exactement. Sachant qu'avant qu'il soit complètement abouti, ce que vous avez dit aujourd'hui va être sans doute pris en compte. On va jusqu'à fin septembre pour le mettre à jour et pour pouvoir le figer à un moment donné. Voilà, mais donc vos contributions de ce soir, par exemple, font partie de ce bilan global qui sera ensuite en ligne sur le site du SYVEDAC et du SEROC. A disposition, si vous voulez en avoir les exemplaires papiers au SYVEDAC. Et voilà, sachez que vous avez aussi dans la salle déjà les premiers éléments en version papier.

Amandine Cognard

Vous avez la parole. Je pense que vous l'avez déjà bien eue. Donc on va passer sur la dernière séquence vu qu'on a un peu débordé sur le temps. Monsieur Paz, je vous laisse peut-être rappeler le calendrier.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Alors le calendrier, vous voyez que cela fait déjà deux ans qu'on travaille. 2025, l'ensemble des études et le choix du maître d'œuvre, c'est ce dont je parlais, on devrait avoir choisi le maître d'œuvre avant la fin de la présente année. 2026, dépôt du permis de construire et demande d'autorisation environnementale. 2027-2028, le choix des entreprises de construction. Et 2028-2029, les travaux et une mise en service en 2030 de la troisième ligne.

Amandine Cognard

Donc c'est ce qu'on disait, le bilan de la concertation sera disponible.

Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Sachant que, pour vous donner la complexité, comme vous savez que nous chauffons, et qu'il va y avoir un moment donné où l'usine va devoir être arrêtée, on ne va pas pouvoir faire tous les travaux pendant que l'usine fonctionne. Donc l'usine va être fermée six

SYVEDAC · COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de restitution · Vendredi 19 septembre · 18h

semaines, huit semaines, dix semaines peut-être. Chaque mois nous coûte un million et demi pour détourner. Donc, je veux dire qu'on réfléchit bien. On cherche à limiter au maximum la période de fermeture.

Mais obligatoirement, il faut que cette fermeture intervienne pendant la période estivale ou au printemps ou à l'automne. Mais pas en plein hiver au moment où il y a un fort besoin de chauffage. Donc cela veut dire que, d'ores et déjà, les gens qui vont travailler sur le projet, il faut qu'ils sachent qu'on n'a pas le droit de perdre une année. C'est-à-dire qu'on n'a pas le droit de dire juste qu'on n'était pas prêt, on retarde d'une année. Donc cela veut dire qu'il va falloir qu'ils se calent où ils vont avoir une deadline pour être prêts, pour qu'à ce moment-là, on puisse commencer, arrêter les fours et commencer les travaux.

Voilà, donc nous avons le continuum de ce partenariat de réunion publique en mai et en octobre 2026. Il y a fort à parier et je souhaite vivement que mon excellente collègue soit présente et que, c'est une certitude, vous aurez un nouveau président du SYVEDAC à ma place, puisque, après 37 ans de bons et loyaux services, non pas pour le SYVEDAC, mais pour la chose publique, et pour 10 ans pour le SYVEDAC, je vais profiter d'une retraite, bien méritée.

Ensuite, on aura quelque chose de plus formel, très encadré, avec la consultation du public et deux réunions publiques avec les commissaires-enquêteurs en janvier et février 2027. Et puis, il y a la commission de suivi du site que connaît bien le Préfet puisqu'il y participe chaque année.

On a une réunion annuelle en préfecture avec la DREAL, où il est fait état des résultats obtenus, où on peut poser toutes les questions.

Voilà, donc cette réunion annuelle, et puis effectivement, ça paraît du long terme, et j'espère que dans 5 ans, à pareille période, on ne sera pas loin d'ouvrir ce troisième four, de le faire démarrer et de fournir de la chaleur immédiatement, donc pour l'hiver, pour les personnes du Sud, et du Sud-est.

Merci en tout cas à tous, pour le temps que vous passez, pour la pertinence de vos interventions et pour l'intérêt que vous portez à ce projet.